

# Sources

LE MAGAZINE DE VOTRE PROJET DE VILLE :

## En avant Niederbronn

### Edito

**Frédéric REISS**  
Député Maire de  
Niederbronn-les-Bains




Voilà plus d'un an que nous avons inauguré la 3<sup>ème</sup> tranche du Projet de Ville, manifestation suivie du spectacle «Balades Enchantées à Niederbronn-les-Bains» qui a ravi un public nombreux.

Malgré la parenthèse des élections municipales au printemps dernier, les élus ont poursuivi les études préalables à la 4<sup>ème</sup> tranche de notre projet. Nous avons profité de la traditionnelle pause électorale pour lancer la mise en concurrence des entreprises et ainsi bénéficier des meilleures conditions de prix.

Comme vous avez pu le constater, les travaux, attribués pour un peu plus de 1 million d'euros TTC, ont démarré pour s'achever au courant du mois de juin prochain.

Cette édition spéciale du magazine «Sources» vous permettra de découvrir les nouveaux aménagements prévus entre le Parc du Casino et le Grand Hôtel.

Bien à vous,



**NIEDERBRONN**  
LES BAINS



*Le nouveau visage de l'avenue Foch prendra forme dans les mois qui viennent. Respectueux des objectifs initiaux, les aménagements seront réalisés dans le même esprit que les tranches précédentes en privilégiant le confort des piétons tout en optimisant les possibilités de stationnement.*

## La 4<sup>ème</sup> tranche du Projet de Ville

Elle concerne quatre secteurs : l'avenue Foch, la rue Soeur Elisabeth Eppinger, le parking Jean Marchi et la place de l'église Saint Martin.

### La rue Soeur Elisabeth Eppinger

Les trottoirs seront abaissés et élargis afin de faciliter le déplacement des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Cette rue joue un rôle important dans le plan de circulation du centre de la commune. En sens unique depuis la rue des Romains, elle permet la jonction vers la rue du Général De Gaulle et le centre ville.

Environ 20 places de stationnements longitudinaux seront prévues côté couvert.

L'éclairage sur console sera traité de manière identique aux rues commerçantes.



### L'avenue Foch

#### Secteur entre le parc du Casino et la rue Soeur Elisabeth Eppinger

Dans cette partie de l'avenue Foch, la circulation se fera dans les deux sens. La bande de circulation d'une largeur de 6 mètres sera bordée de stationnements, d'arbres et de trottoirs réalisés en pavage béton et granit.

Pour améliorer le confort des piétons, le trottoir qui longe les établissements bancaires sera plus large et équipé de banquettes.

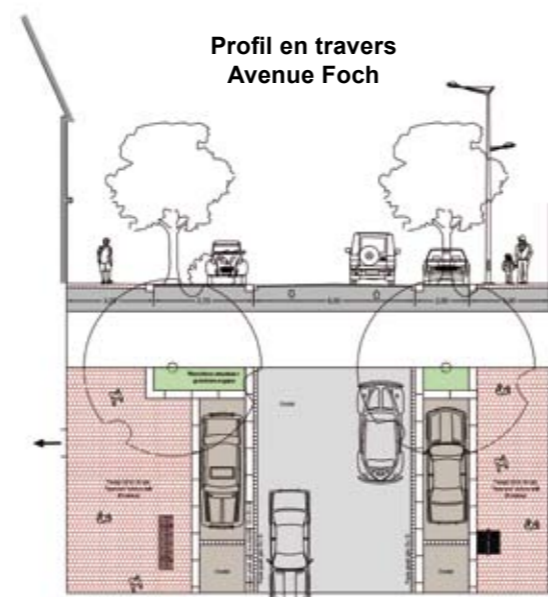
Des places de stationnement seront réservées pour l'arrêt des convoyeurs de fonds.

#### Secteur entre la rue Soeur Elisabeth Eppinger et l'hôtel Mercure

Des places de stationnement pour les autocars seront créées côté hôtel Mercure.

Les toilettes publiques de la place Jean Marchi seront transférées à proximité de l'église St Martin.

L'éclairage public sera assuré par des candélabres en fonte, donnant un cachet particulier à ce secteur.



### Le parking Jean Marchi

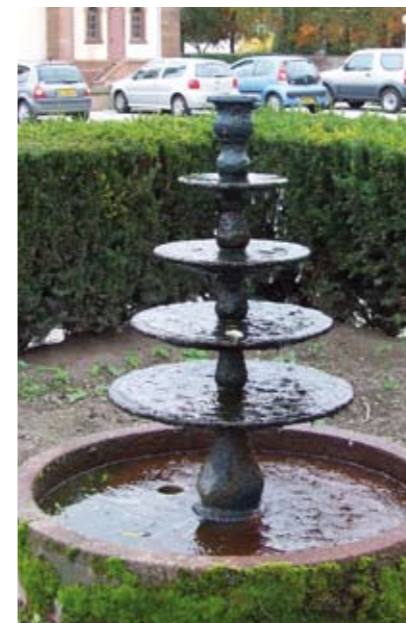
Le réaménagement du parking Jean Marchi permettra de créer 70 places de stationnement, réparties entre le parking actuel et l'emplacement de l'ancien presbytère catholique.

Les vestiges romains seront mis en valeur pour affirmer le patrimoine culturel de la commune. Ces travaux feront l'objet d'un dossier séparé.

Pour garantir le confort et la sécurité des usagers, une voirie piétonne longera le parking.

Le centre de ces deux espaces de stationnement sera libéré afin d'accueillir les grandes manifestations.

Un nouvel éclairage public sera intégré aux espaces verts aménagés en périphérie du parking.



La fontaine sera mise en valeur et déplacée aux abords des vestiges romains.

### La place St Martin

Un plateau d'accès sera aménagé à l'entrée de l'église.

Le parvis de l'église St Martin, traité en pierres naturelles de la même manière que la rue Clemenceau, sera complété par quelques arbres et un éclairage spécifique.

Le stationnement en épis sera conservé à l'arrière de l'église alors que, côté rivière, un trottoir offrira des possibilités de promenade.

A l'entrée nord de l'église, une rampe permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Le stationnement sera transféré côté couvert.

## Ailleurs en ville

### *Poursuite des programmes d'entretien de la voirie et d'éclairage public*

Un nouveau programme de travaux de voirie et réseaux divers a démarré dans les quartiers résidentiels.

Dans un premier temps, le revêtement de la chaussée rue des Cerisiers sera achevé. Un nouvel éclairage public sera mis en place rue des Noyers, avec des candélabres identiques à ceux installés récemment dans le quartier du Montrouge. Cette rue bénéficiera également d'un aménagement de la chaussée et des trottoirs. Une partie de la rue des Genêts sera également refaite.

Par ailleurs, le carrefour allée des Tilleuls (au droit du pont SNCF) sera sécurisé par l'aménagement d'un trottoir et d'un giratoire et par la réfection de la chaussée.



### *Renouvellement des illuminations de Noël*

Après la place de l'Hôtel de Ville déjà équipée en ampoules LED basse consommation, le renouvellement des illuminations de Noël se poursuit dans les deux rues commerçantes.

Ces ampoules ont une durée de vie bien supérieure aux ampoules traditionnelles et leur consommation est divisée par 10. Bien que plus chères à l'achat, leur utilisation permet donc une économie non négligeable.

Pour garder un centre harmonieux, la rue du Maréchal Leclerc sera pourvue de décors naturels et la rue Clemenceau sera ornée par un calendrier de l'Avent sous forme d'oriflammes réalisés par les élèves des écoles.

### *De nouvelles fontaines au golf sur pistes*

Les jets d'eau installés dans le parc du golf sur pistes en 1994 ne fonctionnaient plus.

Les services techniques municipaux ont rénové cet équipement par l'installation de pompes flottantes permettant notamment le démontage et la mise à l'abri du matériel en période hivernale.

Les deux bassins ont également été curés et consolidés pour assurer un fonctionnement optimal à long terme.



## Bienvenue à...

**MULTI CLICK EST**  
Vente et dépannage  
informatique

10a, rue du Général de Gaulle

**VISION PLUS**  
Optique

6, rue de la République

**BAR TABAC KLEIN**  
Bar tabac

4, rue du Général de Gaulle

**LA GLACIERE**  
Boulangier - Pâtissier Mary  
2, rue du Maréchal Leclerc

**HÔTEL DU PARC**  
RESTAURANT L'ALEXAIN  
(ancien<sup>t</sup> CULLY)  
33, rue de la République

**GARAGE DES VOSGES**  
(ancien<sup>t</sup> SCHIED)  
70, rue de la République

**Sources**  
Novembre 2008 **En avant**  
N°8 Niederbronn

Directeur de la publication : Frédéric REISS  
Crédit photos et esquisses : Ville de Niederbronn-les-Bains  
Conception-Rédaction : Ville de Niederbronn-les-Bains  
Impression : Imprimerie Commerciale ICN

Projet réalisé avec  
le concours financier de :



**NIEDERBRONN**  
LES BAINS